

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois tenue le mardi 27 juin 2023 à 18 h à la salle du conseil située au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil Martin Couillard, Benjamin Bourcier, Guy Gendron, Jacques Giroux, Guy Lemieux et Mathieu Mercier sous la présidence de monsieur le maire Martin Dumaresq, formant quorum.

Arrivée de monsieur le conseiller Benjamin Bourcier à 18 h 30.

Est absent monsieur le conseiller Mathieu Mercier.

Madame Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

2023-06-112

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jacques Giroux
Appuyé par M. Martin Couillard
Et unanimement résolu

Que la séance extraordinaire du 27 juin 2023 soit et est ouverte à 18 h 10.

ADOPTÉE

2023-06-113

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE

Monsieur le conseiller Guy Lemieux se déclare en conflit d'intérêts et s'abstient de voter en raison de ses fonctions de pompier au sein de la brigade de Saint-Étienne-de-Beauharnois.

ATTENDU que le service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois dispose d'un camion-citerne actuellement hors d'usage;

ATTENDU que les coûts de réparation liés à ce camion sont très onéreux;

ATTENDU la nécessité de remplacer ce véhicule dans les meilleurs délais;

ATTENDU que l'acquisition d'un véhicule usagé est estimée à environ 200 000 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Martin Couillard
Appuyé par M. Jacques Giroux
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à lancer un appel d'offres public visant l'acquisition d'un camion-citerne pour le service de sécurité incendie.

D'autoriser toute dépense liée à la production de cet appel d'offres à même le budget ou le surplus libre.

ADOPTÉE

2023-06-114

BALANÇOIRES DU PARC-ÉCOLE – ACQUISITION DE SIÈGES ET DE QUINCAILLERIE

ATTENDU le parc-école de l'École Saint-Étienne situé au 450, rue de l'Église;

ATTENDU que la Municipalité contribue à l'entretien du parc-école et de ses aménagements;

ATTENDU que la quincaillerie des balançoires sises dans ce parc-école est très abîmée;

ATTENDU la volonté des élus de maintenir ces aménagements récréatifs conformes et sécuritaires;

ATTENDU la soumission de l'entreprise Jambette.com au montant de 2 827,17 \$, taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guy Gendron
Appuyé par M. Jacques Giroux
Et unanimement résolu

D'autoriser l'acquisition des équipements nécessaires à la réparation des balançoires situées au parc-école de l'École Saint-Étienne auprès de l'entreprise Jambette.com, selon l'offre déposée.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, tout document en lien avec la présente, le cas échéant.

Que cette dépense soit financée à même le budget dédié au service des travaux publics.

ADOPTÉE

2023-06-115

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-246 SUR LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Martin Couillard, qu'à une prochaine séance du Conseil il sera présenté pour adoption le règlement numéro 2023-246. Ce règlement a pour objectif d'établir les exigences pour la protection des incendies et la sécurité des personnes dans les bâtiments s'y trouvant et les événements se déroulant sur le territoire de la municipalité, et ce, afin d'assurer un milieu de vie sécuritaire pour l'ensemble de la population.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

ADOPTÉE

2023-06-116

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Benjamin Bourcier
Appuyé par M. Guy Lemieux
Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du 27 juin 2023 soit levée à 18 h 40.

ADOPTÉE

Martin Dumaresq
Maire

Isabelle Dion
Directrice générale et
greffière-trésorière